

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21983 - 81ÈME ANNÉE

Communiqué du Parti communiste réunionnais : l'Assemblée nationale a enfin voté à l'unanimité une loi de réparation

PCR : « Enfants réunionnais déportés dans la Creuse : une décision attendue, fruit d'un long combat »



Le PCR salue le vote unanime d'une loi reconnaissant le préjudice des enfants réunionnais déportés en France. Une victoire après des décennies de lutte pour la vérité. Mais la reconnaissance doit maintenant s'accompagner de réparations complètes et de garanties pour que cela ne se reproduise jamais.

« L'Assemblée nationale vient de voter à l'unanimité une loi reconnaissant le préjudice subi par les enfants réunionnais déportés en France, notamment dans le département de la Creuse. Cette loi ouvre droit à une indemnisation ainsi qu'à d'autres formes de réparations. C'est une étape majeure dans la re-

connaissance officielle d'un drame longtemps nié, minimisé ou passé sous silence. Il s'agit de l'arrachement de milliers d'enfants réunionnais à leur famille, à leur culture et à leur terre pour satisfaire des politiques d'État menées entre les années 1960 et 1980.

Nous saluons cette avancée importante qui constitue une victoire morale, politique et humaine pour les victimes, leurs familles et pour tout le peuple réunionnais.

Cette reconnaissance est l'aboutissement de décennies de luttes, de témoignages courageux et d'un travail opiniâtre pour la vérité. Dès l'origine, le Parti

Communiste Réunionnais, notamment, à travers son journal Témoignages, a dénoncé ce scandale d'État, donnant la parole aux victimes quand beaucoup refusaient d'entendre. Alors que le silence et le déni dominaient, ces voix ont maintenu vivante la mémoire de l'injustice.

Aujourd'hui, la République reconnaît, enfin, les dégâts. Mais cette reconnaissance appelle à aller plus loin : réparer, accompagner, transmettre et garantir

que jamais de telles politiques ne puissent se reproduire.

Rendre justice aux enfants de la Creuse, c'est aussi reconnaître la dignité du peuple réunionnais et affirmer que la vérité, même tardive, demeure un pilier indispensable de cohésion sociale. »

Bureau de presse du PCR,

Face à l'urgence sociale

Lancement du Kolèktif des Associations pour le Logement à La Réunion

La crise du logement à La Réunion franchit un seuil d'indignité que notre société ne peut plus accepter. Alors que des milliers de Réunionnaises et de Réunionnais vivent dans la précarité, à la rue ou dans des habitats insalubres, plusieurs associations majeures décident d'unir leurs forces. À l'initiative de la Fondation pour le Logement des Défavorisés, aux côtés de Médecins du Monde, de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Océan Indien, du Secours Catholique, de La Cimade et d'Emmaüs Réunion, naît le Kolèktif des Associations pour le Logement.

Ces organisations agissent chaque jour auprès des plus fragiles. Elles rappellent une vérité simple : le logement et l'hébergement inconditionnel sont des droits. Vivre à la rue n'est pas un destin, c'est une violence sociale. Sans logement stable, impossible de préserver sa santé, d'accéder à ses droits, de construire un avenir professionnel et familial. Laisser perdurer cette situation relève d'un choix politique.

Les chiffres sont un cri d'alarme. En 2024, plus de 1 000 enfants ont dormi à la rue, dont près de 300 de moins de 3 ans : Mi vœu pi okin marmay i dor dann

somin. La même année, 3 000 personnes sont sans domicile : Mi vœu pi pèrsonne i mor dann somin. En 2025, 50 000 demandes de logements sociaux resteront sans réponse : Mi vœu tout sàk i rod in lozman sosyal i trouv inn vitman. Au moins 20 000 personnes peinent à payer leur loyer : Mi vœu tout domoun i viv dann in kaz digne èk in lwayé abordab. Et 14 000 grammoun vivent dans l'indignité : Mi vœu nout ban grammoun i viv dann in kaz korèk.

Ces réalités ne sont pas des fatalités. Des solutions existent : construction massive de logements sociaux, réquisition des logements vacants, encadrement des loyers, rénovation de l'habitat indigne, renforcement immédiat de l'hébergement d'urgence. Ce qui manque n'est pas la connaissance, mais la volonté.

Par cette action fondatrice, le Kolèktif impose le logement comme priorité politique. À l'approche des municipales, les pouvoirs publics ne pourront plus détourner le regard. Le droit à un toit doit devenir un engagement concret, chiffré et contrôlable. Parce qu'une société qui tolère que ses enfants dorment dehors renonce à son humanité.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Près de 60 ans après la révélation par « Témoignages » du scandale

Unanimité à l'Assemblée nationale pour réparer le crime subi par les « Enfants de la Creuse »

Près de 60 ans après la révélation par « Témoignages » du scandale des enfants réunionnais déplacés de force en France sous l'impulsion de Michel Debré, l'Assemblée nationale a enfin voté à l'unanimité une loi de réparation. Une victoire tardive mais essentielle pour la reconnaissance d'un crime d'État et la dignité des victimes.

Il aura fallu des décennies de luttes, de silences brisés et de combats menés par les victimes elles-mêmes pour que la République regarde enfin son passé en face. Mercredi soir, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une proposition de loi visant à reconnaître et réparer les préjudices subis par les jeunes réunionnais déplacés de force vers la France entre 1962 et 1984. Un scandale d'État révélé dès 1968 par « Témoignages », longtemps nié, minimisé, enterré.

Dans les tribunes, plusieurs dizaines de ces enfants déracinés — aujourd'hui adultes, souvent marqués à vie — ont assisté au vote. À la tribune, la députée réunionnaise Karine Lebon (GDR) a porté ce texte avec une émotion contenue, rappelant que si l'on ne peut rendre l'enfance volée, il est encore possible d'affronter la vérité. Une vérité brutale : plus de 2.000 enfants arrachés à leur famille, à leur langue, à leur culture, déplacés comme de simples variables d'aménagement du territoire.

Ouverture d'un droit à réparation financière

Sous couvert de politiques démographiques et de repeuplement rural, l'État a organisé une déportation administrative. Promesses mensongères faites aux familles, déracinement total, placements violents, maltraitances, humiliations, changements d'identité civile : pour beaucoup, la vie a commencé par une fracture irréparable. Certaines victimes ignorent encore aujourd'hui leur véritable nom, leur histoire, leurs origines.

La loi adoptée prévoit la création d'une commission

pour la mémoire, l'instauration d'une journée nationale d'hommage le 18 février et l'ouverture d'un droit à réparation financière. Une allocation forfaitaire qui ne saurait effacer les blessures, mais qui constitue enfin une reconnaissance officielle. « Réparer, ce n'est pas tourner la page, c'est rendre ce qui peut l'être », a rappelé Karine Lebon.

Le combat se poursuit désormais au Sénat

Ce texte rebaptise ces victimes « mineurs de La Réunion transplantés », rompant avec l'appellation réductrice « enfants de la Creuse », qui masquait la responsabilité centrale de l'État. Car c'est bien une politique nationale qui est en cause, déjà reconnue comme une « faute » par Emmanuel Macron, après une résolution mémorielle votée en 2014.

Pour les victimes et leurs familles, ce vote n'est pas une fin mais une étape. Le combat se poursuit désormais au Sénat. La réparation n'est pas une faveur : c'est un droit. Et cette victoire rappelle une chose essentielle : sans la presse militante, sans la ténacité des premiers lanceurs d'alerte, sans la mémoire populaire, ce crime d'État serait peut-être resté à jamais impuni.

M.M.

Oté

Chagos : « Grande stupidité ? » sansa krime a kontinyé

Mé z'ami, mon bann siportèr la koz Chagos, zot i suiv laktyalite la koz shagossienne é sirtou sak i éspass koté langlètèr épi zétazini é mwin lé sirèsèrtin sète fasson d'fèr dann bann péi-la i zoué dsi nout nèr konm i zoué dsi lo nèr bann chagossien-sak lé pressé oir rokonète zot droi d'rotourn dann zot péi d'néssans.

Si ni rapèl bien kossa la spassé ni koné Langlètèr la dévide lo bannzil Chagos par rapor in popilassion né dann Shagos é k'téi domann in sèl soz sé d'rèss dann zot péi d'néssans. Sa la éspass néna sinkantan é dopi dann tan-la bann shagossien lé an lite pou zot droi d'rotourn shé zot é la zamé rononss zot droi épi zot lintanssion.

Mon bann zami zot i rapèl sirman koman lo gouvèrnman GB-dann tan-la madam Thérésa May lété promyé miniss — apré son promèss la déssid final de konte rofiz-lo rotour banna shé zot kont in some larjan ridikil é bann shagossien la anvoye azot baladé.

Zot néna sirman dann in koin zot mémoi lo prossé la éspass laba La Haye dann Péi-Ba dovan in gran tribinal la désside kondane langlètèr pou in dékolonizassion « inachevé »épi an finn kont lo mové trètman bann shagossien la sibi-pou nou sa sé in krime kont l'imanité é sa i kontinyé dopi lo tan mwin la di azot an-o la.

Finalman Langlètèr la négossyé avèk Maurice. In négossyassion la diré, la diré pou finir par tonm dakor dsi in trété k'i rann lo bannzil Maurice. Biensir lé pa satisfézan mé lété in pa an avan. Toulmoune la tonm dakor : La Républik Maurice, Langlètèr, Zétazini par la boush son Prézidan Trump. Bann chagossien mèm si sé in lakor di possib pou zot

Apré Trump i shanj lopinion pars li la gingn in kou d'boi dsi son Mizo pou lo péi i apèl Lo Groenland. Alor li di so kou issi rann Chagos lil Maurice sé in stipidité épi bann konsèrvatèr GB i fé toute pou anpèsh ratifyé lo trété sé pou sa k'i tourn an ron — sé pou sa k'i oi pal o boute l'afèr. sé pou sa ossi lo krime kont limanité i kontinyé.in zour sansa in ot i fo arété épi réparé.

A bon antandèr salu !

Justin

Nb sé pou sa ossi noute solidarité avèk bann shagossien i doi kontinyé ziska la viktoir.